



## RANGIA CUNEATA

**Nom commun :** Rangia d'Atlantique

**Catégories :** FAUNE

**Famille :** *Mactridae*

**Milieu :** Milieux estuariens, eaux saumâtres

**Origine géographique :** Golfe du Mexique

**Nom Anglais :** Brackish water clam

**Auteur :** G.B. Sowerby I., 1832

**Introduction en France :** Métropole

### MODALITÉS DE GESTION

L'espèce ne fait pas l'objet de mesures de gestion particulières en France.

### MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'espèce a été signalée pour la première fois le long des rives du canal de Caen à la mer à Benouville - Ranville le 9 août 2017 (Kerckhof *et al.*, 2017). Sa présence et son établissement ont été confirmés à partir d'observations à Ouistreham (Faillettaz *et al.*, 2020). Plus récemment, une petite population a été observée en Brière (M. Marquet & A. Petit, com. pers.), suggérant que l'espèce est probablement déjà largement plus répandue en métropole qu'on ne le pense.

Les principaux vecteurs d'introduction seraient au stade larvaire le transport via les eaux de ballast et au stade adulte le transport d'huitres et de matériel ostréicole (Carlton 1992 ; Pfitzenmeyer & Drobeck, 1964).

Les populations peuvent atteindre localement de fortes densités (jusqu'à 4000 ind./m<sup>2</sup>) et engendrer des effets directs et indirects importants sur les milieux colonisés (Kemp *et al.*, 2018). Comme beaucoup de bivalves envahissants *Rangia cuneata* peut être considérée comme une espèce ingénieuse (Sousa *et al.*, 2009). La filtration induit un éclaircissement important de la colonne d'eau qui favorise le développement d'herbiers et s'accompagne d'un transfert de la biomasse du seston vers le benthos. Les coquilles de *R. cuneata* peuvent permettre l'installation d'autres espèces qui étaient jusqu'alors défavorisées par l'absence de point d'ancrage au sein d'un substrat meuble. Les milieux saumâtres estuariens seraient tout particulièrement fragiles du fait d'une faible diversité de filtreurs aux densités habituellement limitées (Kemp *et al.*, 2018).

Sa présence dans les installations anthropiques peut causer des problèmes d'encrassement biologique dans les canalisations et ainsi perturber le débit d'eau, voir boucher complètement la circulation des flux (Verween *et al.*, 2006).

### Répartitions :

[En France](#)

[Dans le monde](#)

**Contributions :** Vincent Prié, MNHN et Jean-Nicolas Beisel, ENGEE

**Date de rédaction :** 15/12/2020, version 1

## PRODUCT DESCRIPTION

Pas de retour d'expérience de gestion disponible actuellement. [La Rangia d'Atlantique, \*Rangia cuneata\* \(G.B. Sowerby I., 1832\), une nouvelle espèce de bivalve introduite en France \(CDR EEE, 2020\)](#)GISD

[INPN](#)

[CABI](#)

[NEMESIS](#)

[Sealifebase](#)

Carlton, J.T. 1992.- Introduced marine and estuarine mollusks of North America: an end-of-the-20th-century perspective. *Journal of Shellfish Research* 11 (2): 489-505

[Faillettaz, R., C. Roger, M. Mathieu, J. Robin & K. Costil. 2020.- Establishment and population features of the non-native Atlantic rangia, \*Rangia cuneata\* \(Mollusca: Bivalvia\), in northwestern France. \*Aquatic Invasions\* 15 \(3\), pp.367-381.](#)

Kemp, J. S., F. Tang & D. C. Aldridge 2018.- Quantifying invader impact: Applying functional response metrics to a rapidly spreading non-native species. *Freshwater Biology*, 63(12), 1514-1522.

Kerckhof, F., M. Devleeschouwer & N. Hamers 2017.- De Amerikaanse brakwaterstrandschelp *Rangia cuneata* (G. B. Sowerby, 1832) aangetroffen in Frankrijk. *De Strandvlo* 37: 141-145

Pfitzenmeyer, H.T. & K.G. Drobeck 1964.- The occurrence of the brackish water clam, *Rangia cuneata*, in the Potomac River, Maryland. *Chesapeake Science* 5(4): 209-212

[Sousa, R., J. L. Gutiérrez & D. C. Aldridge 2009.- Non-indigenous invasive bivalves as ecosystem engineers. \*Biological Invasions\* 11\(10\), 2367-2385.](#)

[Verween, A., F. Kerckhof, M. Vincx & S. Degraer 2006.- First European record of the invasive brackish water clam \*Rangia cuneata\* \(G.B. Sowerby I, 1831\) \(Mollusca: Bivalvia\), \*Aquatic Invasions\* 1: 198-203](#)

Espèce non réglementée.

**CITATION**

OFB & UICN France. 2020. *Rangia cuneata*. Base d'information sur les espèces exotiques envahissantes. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

